



Commune des
Ponts-de-Martel

Décembre 2011

Gestion des déchets

Informations diverses

Plus que quelques jours avant l'introduction de la « taxe au sac » dans le canton de Neuchâtel !

Madame, Monsieur,

Les autorités législatives ponlières ayant récemment accepté divers points concernant le prochain système de gestion des déchets, nous pouvons désormais vous faire part de nouvelles informations :

Financement de la gestion des déchets dès le 1^{er} janvier 2012 :

	Ménages	Entreprises	
Taxe de base annuelle <i>(fixée par les autorités communales, adaptée chaque année et facturée en septembre)</i>	1 personne : Fr. 40.--* *contre fr. 120.-- actuellement ! 2 personnes : Fr. 72.-- 3 personnes : Fr. 96.-- 4 personnes : Fr. 112.-- 5 personnes et plus : Fr. 120.--	Fr. 40.--	+ TVA 8%
Taxe au volume ou au poids <i>(fixée par les autorités cantonales. Plus les déchets sont triés, moins il y a de déchets à incinérer...)</i>	Taxe au volume Sac poubelle de 17 l. : Fr. 1.-- Sac poubelle de 35 l. : Fr. 2.-- Sac poubelle de 60 l. : Fr. 3.40 Sac poubelle de 110 l. : Fr. 6.30	Taxe au volume <i>(comme pour les ménages)</i> ou Taxe au poids 1 kilo = Fr. 0.40 <i>(facturée en mai, septembre et janvier)</i>	TVA incluse
Part d'impôt <i>(fixée par les autorités communales et invariable d'année en année)</i>	25% des coûts totaux	-	

Aide aux familles : les heureux parents des enfants nés dès le 1^{er} janvier 2012 recevront 50 sacs poubelle officiels de 35 l. pour une valeur totale de fr. 100.--.

Contrevenants : les sacs non officiels et/ou déposés en dehors des jours de ramassage seront ouverts afin d'identifier les propriétaires qui pourront être sanctionnés.

Cette nouvelle gestion des déchets a pour but la valorisation de tous les déchets qui peuvent l'être et ainsi faire baisser le volume d'ordures à incinérer. La déchetterie intercommunale du Voisinage vous permet d'atteindre cet objectif et de ce fait diminuer vos frais liés à l'élimination de vos déchets.

En vous souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année et un passage serein à la nouvelle gestion des déchets, nous vous adressons nos salutations distinguées.

Le Conseil communal